



Rembourser la Caf des Pyrénées-Orientales

Vous êtes allocataire et vous devez rembourser la Caf des Pyrénées-Orientales ? Le moyen le plus simple, c'est le paiement en ligne via le bouton "Rembourser en ligne" de la rubrique Mon compte > Mes dettes sur le site caf.fr ou sur l'application mobile Caf-Mon Compte.

Le remboursement en ligne ne se fait qu'à partir de ces rubriques. Il ne faut en aucun cas saisir des coordonnées bancaires à partir d'un lien dans un mail ou à partir d'un réseau social.

Si vous avez des questions sur le recouvrement de vos dettes, vous pouvez appeler la Caf des Pyrénées-Orientales au 09 78 97 66 61 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) du mardi au jeudi de 13h à 16h.

Attention : cette ligne téléphonique ne propose pas de paiement par téléphone. Jamais un conseiller de la Caf ne vous appellera pour vous demander vos codes de carte bancaire pour faire un paiement par téléphone.